



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 30 octobre 2018

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Organisation d'une élection municipale partielle complémentaire à Madranges

A la suite de la démission de 4 conseillers municipaux de la commune de Madranges, une élection municipale partielle complémentaire doit être organisée.

Les électeurs et électrices de la commune de Madranges sont convoqués **le dimanche 2 décembre 2018** en vue de procéder à l'élection de 4 nouveaux conseillers municipaux.

En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 9 décembre 2018.

Le dépôt des candidatures devra être effectué à la préfecture de la Corrèze à Tulle, de préférence sur rendez-vous, aux dates et horaires suivants :

1^{er} tour de scrutin :

- du lundi 12 novembre au mercredi 14 novembre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- le jeudi 15 novembre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

En cas d'un 2nd tour de scrutin :

- lundi 3 décembre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- mardi 4 décembre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Contact presse

Guillaume CHIQUET

☎ 05.55.20.55.11 – fax : 05.55.20.73.43

guillaume.chiquet@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter